

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration**

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2020

L'an DEUX MILLE VINGT, LE VINGT-TROIS SEPTEMBRE,

à 18h, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 17 septembre 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VÉRON, Benoit AKKAOUI, William GALLEY, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Nicole BERNARDIN (pouvoir à Mr Richard YVON), Véronique CHAUEAU (pouvoir à Mme LARDEUX-COIFFARD).

OBJET : Finances – EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray– Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) de l'exercice 2020 - Adoption

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray sont des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes qui accueillent, de manière permanente ou temporaire, des seniors en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique, qui ont besoin d'une assistance constante et d'une surveillance médicale dans un cadre de vie sécurisé.

Les décrets n° 2016-1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les EHPAD ont désormais l'obligation de signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Ce dernier a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018.

La réforme de tarification modifie en profondeur la manière de gérer un EHPAD. Elle institue le principe de pluri-annualité budgétaire et un pilotage, non plus par les dépenses, mais par les ressources. Elle établit également un lien étroit entre l'exploitation et le cycle de l'investissement dans une optique pluriannuelle.

Dans ce cadre, les dépenses et les recettes sont retracées dans un budget annexe et les établissements doivent produire un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD). Cet EPRD est commun pour les deux sites.

En raison de la crise sanitaire, le délai de transmission des comptes financiers 2020 a été reporté. Aussi, par dérogation au III de l'article R314-210 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), l'EPRD établi au titre de l'exercice 2020, conformément à l'Instruction n° DGCS/5C/2020/54 du 17 avril 2020 doit être transmis aux autorités compétentes en matière de tarification au plus tard le 31 août 2020.

L'EPRD intègre les dotations allouées aux EHPAD pour l'exercice 2020 par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'ARS. La réception des dotations allouées étant postérieure à la tenue du Conseil d'Administration (respectivement le 12 mars et le 10 juillet 2020), conduit le CCAS a approuvé l'EPRD en sa prochaine séance soit le 23 septembre 2020.

Madame la Présidente déléguée présente au Conseil d'Administration l'EPRD de l'EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray pour l'exercice budgétaire 2020.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport budgétaire et financier et des différents tableaux annexes, à l'unanimité :

- fixe les recettes et les dépenses de l'exercice budgétaire 2020 à :
 - pour la section d'investissement : 37 650,00 € en recettes et 308 194,00 € en dépenses,
 - Pour la section de fonctionnement : 7 486 215,69 € en recettes et 8 990 024,00 € en dépenses, soit un déficit de 1 503 808,31 €. Elles se répartissent entre les deux résidences de la façon suivante :
 - ✓ Résidence Gaston-Birgé : 3 360 172,70 € en recettes et 4 042 294,00 € en dépenses, soit un déficit de 682 121,30 €,
 - ✓ Résidence César-Geoffray : 4 126 042,99 € en recettes et 4 947 730,00 € en dépenses, soit un déficit de 821 687,01 €,
- adopte l'EPRD déficitaire 2020 pour l'EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président, ou à son représentant, pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

RAPPORT BUDGETAIRE ET FINANCIER

EPRD

Exercice 2020

RESIDENCE CESAR GEOFFRAY

15 rue César Geoffray - 49000 ANGERS

RESIDENCE GASTON BIRGE

66 Boulevard Gaston Birgé - 49000 ANGERS

EHPAD

SOMMAIRE

Présentation de l'Organisme Gestionnaire	2
Présentation des structures	2
Introduction	4
Rappel du contexte.....	4
I. Activité.....	5
II. Eléments budgétaires de l'année concernée	6
A. Charges résidence Gaston Birgé.....	6
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante	6
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel.....	6
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure	7
B. Produits résidence Gaston Birgé	7
Groupe 1 – Produits de la tarification	7
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation	8
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnelles et produits non encaissables.....	8
C. Charges résidence César Geoffray.....	9
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante	9
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel.....	9
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure	10
D. Produits résidence César Geoffray.....	10
Groupe 1 – Produits de la tarification	10
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation	11
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnelles et produits non encaissables.....	11
E. Analyse financière	11
III. Projections et perspectives jusqu'à N+5	12
A. Hypothèses retenues	12
B. Projections et PGFP	13

PRESENTATION DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE

CCAS DE LA VILLE D'ANGERS

Boulevard de la Résistance et de la Déportation 49000 ANGERS

N° FINESS : 490534732

Président : Christophe BECHU - **Présidente - Déléguée** : Christelle LARDEUX COIFFARD

Directrice : Catherine CHOLLET CARRE

Le CCAS de la Ville d'Angers est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale et gérontologique. A ce titre, il met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social sur Angers, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées. Il développe des activités et missions (dans le cadre légal et facultatif), visant à assister et soutenir les populations vulnérables. La Direction de l'Action gérontologique est en charge de la gestion des services et des établissements d'accueil pour personnes âgées, dans une logique de parcours d'accompagnement des seniors Angevins et de leurs aidants.

Liste des Etablissements et Services Médicaux-Sociaux rattachés :

- **Deux Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes**
Résidence Gaston Birgé
Résidence César Geoffray
- **Un Service de Soutien à Domicile (SSAD)** (avec un service polyvalent d'aide et de soins à domicile et du portage de repas)
- **Sept résidence autonomie**
Résidence Robert Robin Résidence Les Justices
Résidence Belle Beille Résidence Monplaisir
Résidence Bellefontaine Résidence Saint-Michel
Résidence Bordillon
- **Un Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique**
- **Un service Vie sociale et aide aux aidants**
- **Un service restauration**

L'ensemble de cette offre s'organise dans une logique de plateforme territoriale : les espaces seniors.

PRESENTATION DES STRUCTURES

Le rapport présente la gestion des EHPAD G. Birgé et C. Geoffray, sous la direction de S. CHERRE.

RESIDENCE GASTON BIRGE

66 boulevard Gaston Birgé 49000 ANGERS

N° FINESS : 490003837

Historique :

1969 : Le foyer logement est ouvert sous le nom des Camélias Blancs. Il comptait 45 appartements pour accueillir des personnes âgées autonomes

1986 : Le foyer est rénové et médicalisé

1992 : Le foyer s'est agrandi, 30 logements sont venus s'ajouter.

Depuis 1993 : 75 résidents.

Le nom de la résidence a changé, elle se nomme désormais Résidence Gaston Birgé.

2001 / 2002 : Des travaux sont réalisés pour la mise aux normes de sécurité.

2005 : Entrée dans la réforme de tarification des établissements.

Passage en EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Janvier 2005 : mise en place de l'accueil de jour interne/externe accueillant des personnes présentant des troubles de la mémoire, des pathologies de type Alzheimer

Capacité d'hébergement de la résidence :

- 67 logements de type T1 bis (27/32 m²)
- 2 logements de type T2 pour couples (47 m²)
- 1 logement de type T1 (21 m²)
- 4 hébergements temporaires
- 6 places en accueil de jour

RESIDENCE CESAR GEOFFRAY

15 rue César Geoffray 49000 ANGERS

N° FINESS : 490541117

Capacité d'hébergement de la résidence :

- 79 logements de type T1
- 3 logements de type T2
- 4 hébergements temporaires
- 12 places en accueil de jour

INTRODUCTION

RAPPEL DU CONTEXTE

Les décrets n° 2016 – 1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ont désormais l'obligation d'une part, de signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) et d'autre part de mettre en place un état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) et de déposer en fin d'exercice un état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD).

Cette réforme de tarification modifie en profondeur la manière de gérer un EHPAD. Elle institue le principe de pluri annualité budgétaire et un pilotage non plus par les dépenses mais par les ressources.

Le CPOM a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018. Ce document constitue un outil d'amélioration continue de la qualité en référence aux recommandations de bonnes pratiques édictées par la Haute Autorité de Santé (HAS), et conformément aux principes élémentaires de la charte des droits et libertés de la personne accueillie mentionnés à l'article L 311-4 du code de l'action sociale et des familles, garantissant à toute personne âgée les meilleures conditions de vie, d'accompagnement et de soins.

Le CPOM doit permettre de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des usagers en introduisant une approche sur le parcours de la personne et une logique de partenariats renforcés. Il constitue un outil favorisant la structuration de l'offre médico-sociale sur le territoire, afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées.

Le CPOM est également un outil de déclinaison opérationnelle des objectifs du Programme Régional de Santé (PRS) et des schémas départementaux. Il s'appuie sur les projets stratégiques des organismes gestionnaires, dans la limite des objectifs et priorités des différents schémas.

Les procédures de l'EPRD et de l'ERRD dont relèvent les EHPAD impliquent la mise en œuvre d'une gestion financière et budgétaire équilibrée sur la durée du CPOM.

L'EPRD doit être transmis aux financeurs au plus tard 1 mois après la dernière notification (ARS ou Département) et avant le 30 juin de l'année. Selon l'instruction n° DGCS/5C/2020/54 du 17 avril 2020 et par dérogation aux dispositions prévues aux articles R. 314-210, R. 314-220 et R. 314-225 du CASF, l'EPRD établi au titre de l'exercice 2020 est transmis dans les délais suivants :

- Si l'autorité de tarification a notifié ses produits de la tarification avant le 31 mars 2020, le délai de transmission initialement fixé au 30 avril 2020 est reporté au 30 juin 2020
- Si l'autorité de tarification n'a pas notifié ses produits de la tarification avant le 31 mars 2020, le délai de transmission fixé dans les trente jours qui suivent cette notification est porté à soixante jours.

Le CCAS est propriétaire de la résidence Gaston Birgé et gestionnaire de la résidence César Geoffray.

I. ACTIVITE

RESIDENCE GASTON BIRGE

La résidence Gaston BIRGE est autorisée pour une capacité de 82 places selon la répartition suivante :

- 72 places en hébergement permanent
- 4 places en hébergement temporaire
- 6 places en accueil de jour

L'activité prévisionnelle 2020 retenue par le Département de Maine et Loire est évaluée à 26 077 journées, soit la même qu'en 2019. Elles se répartissent de la façon suivante :

- **Hébergement permanent T1 : 24 271 journées**, pour une capacité d'accueil de 68 places et un taux d'occupation de 98,5 % (98,5% en 2019)
- **Hébergement permanent T2 : 711 / 698 journées**, pour une capacité d'accueil de 2 logements et un taux d'occupation de 98,5 % par logement (98,5% en 2019).
- **Hébergement temporaire : 1 095 journées**, calculées sur une capacité d'accueil de 4 places et un taux d'occupation de 70 % (70% en 2019)

S'agissant de la dépendance, le GMP arrêté le 3 juin 2019 est de 692 et le PMP a été évalué à 206 le 6 juin 2019.

RESIDENCE CESAR GEOFFRAY

La résidence Gaston GEOFFRAY est autorisée pour une capacité de 101 places selon la répartition suivante :

- 85 places en hébergement permanent
- 4 places en hébergement temporaire
- 12 places en accueil de jour

L'activité prévisionnelle 2020 est évaluée à 30 576 journées soit le même nombre de journées qu'en 2019. Elles se répartissent de la façon suivante :

- **Hébergement permanent T1 : 28 402 journées**, pour une capacité d'accueil de 79 places et un taux d'occupation de 98,5 % (98,5% en 2019)
- **Hébergement permanent T2 : 1 079 journées**, pour une capacité d'accueil de 3 logements et un taux d'occupation de 98,5 % par logement (98,5% en 2019).
- **Hébergement temporaire : 1 095 journées**, calculées sur une capacité d'accueil de 4 places et un taux d'occupation de 75 % (75% en 2019)

La résidence dispose par ailleurs d'une Plateforme de répit.

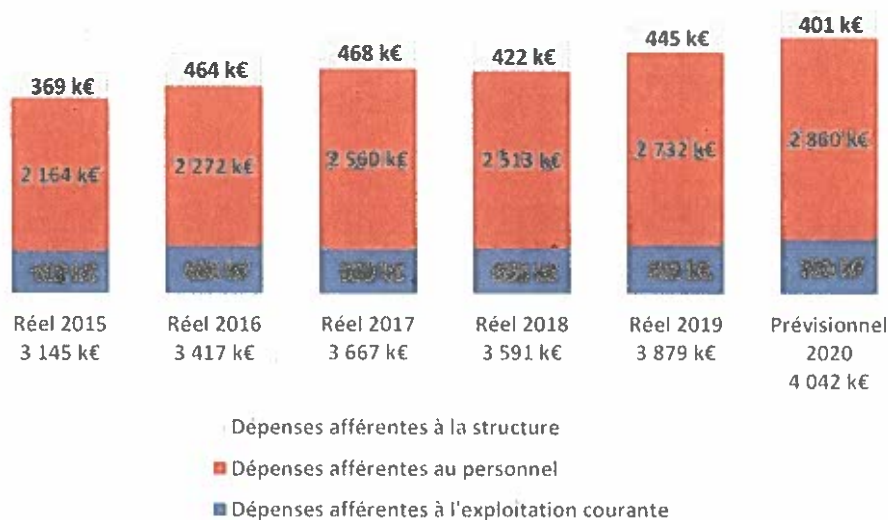
S'agissant de la dépendance, le GMP arrêté le 14 juin 2019 est de 723 et le PMP a été évalué à 209 le 7 juin 2019.

II. ELEMENTS BUDGETAIRES DE L'ANNEE CONCERNEE

RESIDENCE GASTON BIRGE

La prévision 2020 est basée sur le réalisé constaté en 2019. Les charges prévisionnelles d'exploitation 2020 atteignent 4 042 k€, représentant une progression de 163 k€ par rapport au réel 2019 (3 879 k€), soit une augmentation de 4,20 %.

Charges d'exploitation



A. CHARGES RESIDENCE GASTON BIRGE

GROUPE 1 – CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le groupe 1 estimé à 781 k€, évolue de 79 k€ soit +11,25% par rapport au réalisé 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'évolution de 52 k€ des achats de fournitures médicales en lien avec la crise sanitaire du printemps 2020 générée par la COVID19. Une augmentation de 23 k€ des prestations alimentaires explique également la hausse générale.

GROUPE 2 – CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

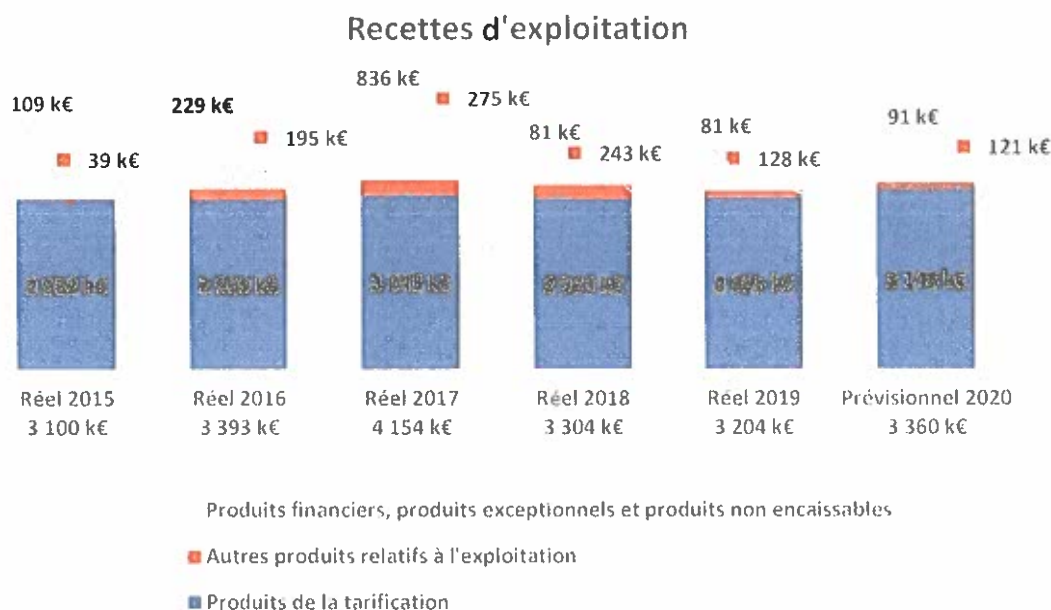
Les charges prévisionnelles de personnel 2020 s'élèvent à 2 860 k€, soit 127 k€ de plus que celles constatées en 2019. Le travail de réorganisation de l'activité, initié en 2017 et effectif depuis avril 2019, devrait à terme permettre de réduire le coût du remplacement des agents en arrêt de longue durée et ainsi corriger la tendance pour retrouver un niveau de dépense assurant la viabilité financière de la structure.

GROUPE 3 – CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le groupe 3, évalué à 401 k€ pour 2020 est inférieur de 45 k€ au réalisé 2019. Les locations de matériel diminuent de 20 k€, les dotations aux amortissements de 15 k€ et les charges d'entretien de bâtiment de 12 k€.

B. PRODUITS RESIDENCE GASTON BIRGE

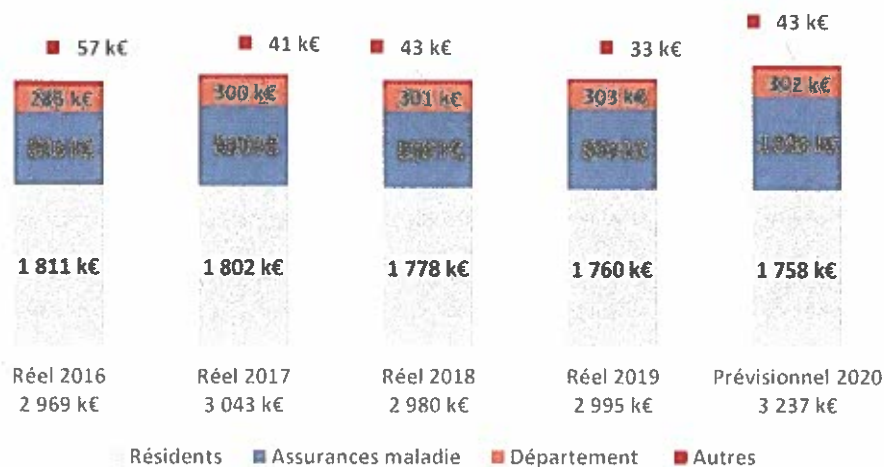
Les recettes prévisionnelles d'exploitation 2020 sont arrêtées à 3 360 k€ soit + 156 k€ (+4,9%) par rapport à celles de 2019 (3 204 k€) et +56 k€ (+1,7%) en comparaison des recettes réalisées en 2018 (3 304 k€).



GROUPE 1 – PRODUITS DE LA TARIFICATION

Les produits de la tarification s'élèvent à 3 148 k€ en 2020 contre 2 995 k€ réalisé en 2019 soit une augmentation de 153 k€ (+5,1 %). Il s'agit notamment de l'augmentation de la dotation soin qui passe de 899 k€ en 2019 à 1 045 k€ en 2020. Cette hausse s'explique pour 73 k€ par la revalorisation du PMP et pour 73 k€ également, par la compensation des pertes de recettes et de la prime exceptionnelle versée aux agents liées à la crise sanitaire COVID19. La dotation globale afférente à la dépendance versée par le Département de Maine-et-Loire passe de 303 k€ en 2019 à 302 k€ en 2020, conformément au principe de convergence des tarifs. S'ajoute la baisse des produits de facturation aux usagers qui diminuent de 1 760 k€ en 2019 à 1 758 k€ en 2020.

Produits de la tarification



GROUPE 2 – AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Les recettes du groupe 2 représente 121 k€ et diminuent de 7 k€ par rapport au réalisé 2019 (128 k€). Le principe de compensation des charges de personnel relatif au remplacement des agents en longue maladie et longue durée initié en 2016 et reconduit depuis, représente un montant de 96 k€ en 2020 contre 98 k€ réalisé en 2019. Le travail mené par la direction sur l'organisation de la structure et les aménagements réalisés pour améliorer la qualité des environnements de travail a permis de réduire l'absentéisme. Ainsi la compensation a été réduite de moitié entre 2018 (201 k€) et 2019 (96 k€). S'ajoute la participation des agents au financement des chèques déjeuner pour un montant de 22 k€.

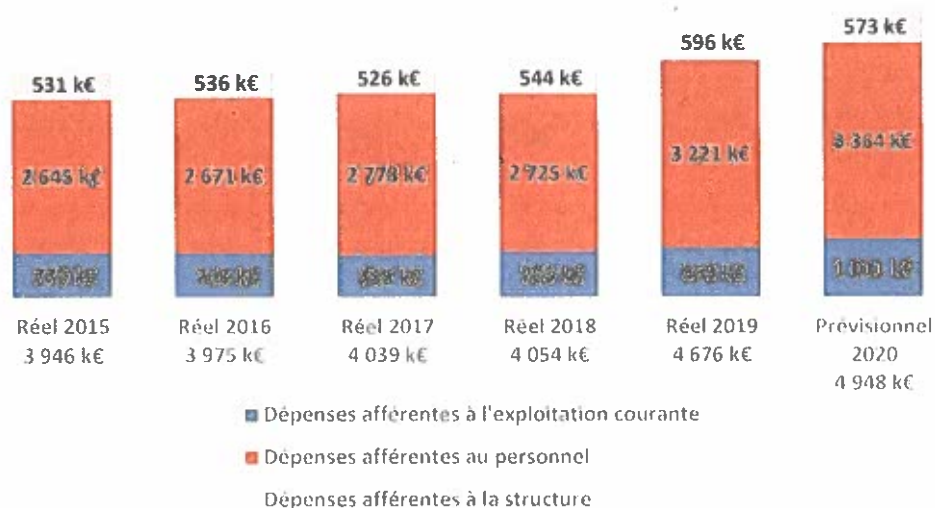
GROUPE 3 – PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELLES ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Les recettes du groupe 3 attendues en 2020 sont arrêtées à 91 k€ contre 81 k€ perçus en 2019. Il s'agit de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice pour 81 k€ et une participation de 10 k€ au financement de l'accueil de jour.

RESIDENCE CESAR GEOFFRAY

La prévision 2020 est basée sur le réalisé constaté en 2019. Les charges prévisionnelles d'exploitation 2020 atteignent 4 948 k€ soit une augmentation de 5,82% par rapport au budget réel 2019 (4 676 k€) et +22,05 % par rapport aux dépenses réalisées en 2018 (4 054 k€).

Charges d'exploitation



C. CHARGES RESIDENCE CESAR GEOFFRAY

GROUPE 1 – CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le groupe 1 estimé à 1011 k€, évolue de + 152 k€ soit +17,69% par rapport au réalisé 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'évolution de 115 k€ des achats de fournitures médicales en lien avec la crise sanitaire du printemps 2020 générée par la COVID19. S'ajoutent notamment 11 k€ d'augmentation des charges de fluides (eau, électricité gaz) et 7 k€ de prestation de nettoyage externalisée.

GROUPE 2 – CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

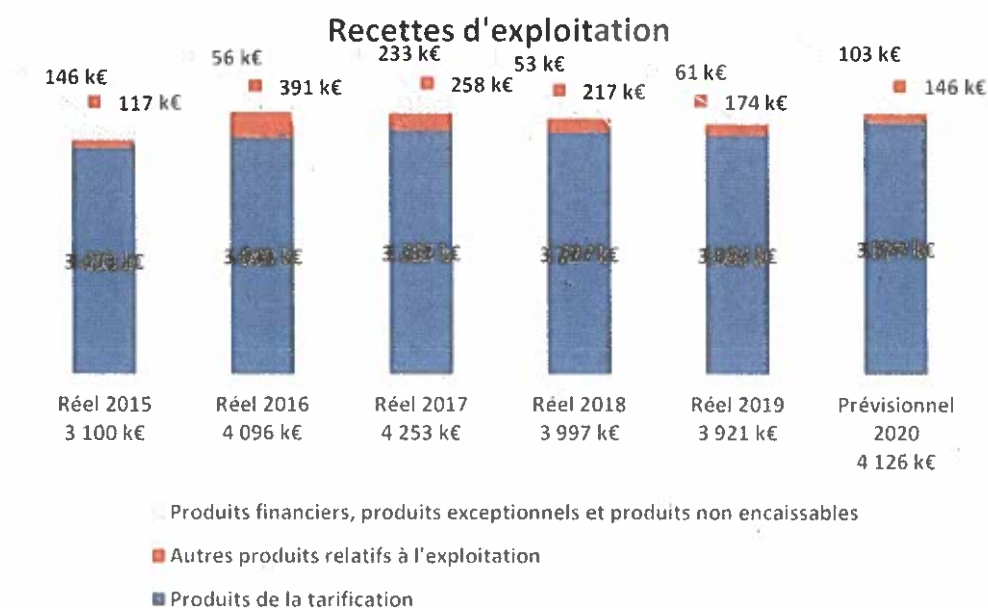
Les charges prévisionnelles de personnel 2020 s'élèvent à 3 364 k€ et augmentent de 4,44 % par rapport au réalisé de 2019 (3 221 k€) et de 23,45 % par rapport à celui de 2018 (2 725 k€). Le travail de réorganisation de l'activité, initié en 2017 et effectif depuis avril 2019, devrait à terme permettre de réduire le coût du remplacement des agents en arrêt de longue durée et ainsi corriger la tendance pour retrouver un niveau de dépense assurant la viabilité financière de la structure.

GROUPE 3 – CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le groupe 3, évalué à 573 k€, diminue de 23 k€ par rapport au réalisé 2019, soit -3,86%. Cette baisse trouve principalement son origine dans la diminution des charges d'entretien du bâtiment.

D. PRODUITS RESIDENCE CESAR GEOFFRAY

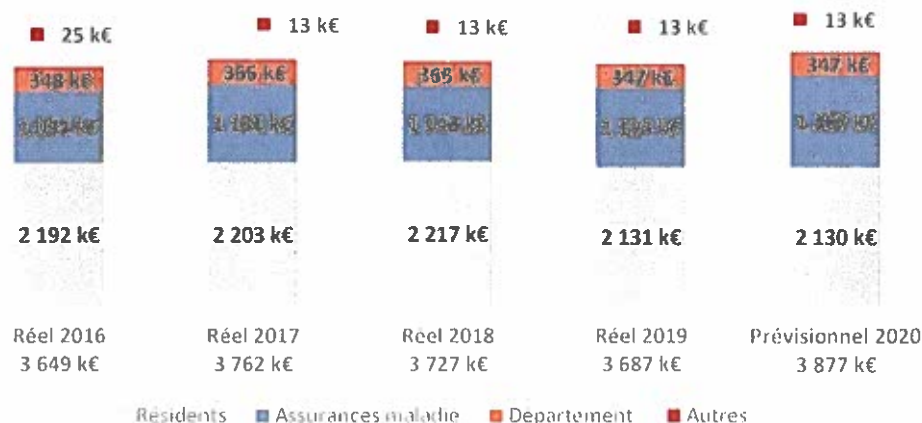
Les recettes prévisionnelles d'exploitation 2020 sont arrêtées à 4 126 k€ soit +205 k€ (+5,23%) par rapport à celles de 2019 (3 921 k€) et +129 k€ (+3,23%) en comparaison des recettes réalisées en 2019 (3 997 k€).



GROUPE 1 – PRODUITS DE LA TARIFICATION

Les produits de la tarification s'élèvent à 3 877 k€ en 2020 contre 3 686 k€ réalisé en 2019 soit une augmentation de 191 k€ (+5,18%). Il s'agit de l'augmentation de la dotation soin qui passe de 1 195 k€ en 2019 à 1 387 k€ en 2020. Cette hausse s'explique pour 107 k€ par la revalorisation du PMP et pour 84 k€ par la compensation des pertes de recettes et de la prime exceptionnelle versée aux agents liées à la crise sanitaire COVID19. La dotation globale afférente à la dépendance versée par le Département de Maine-et-Loire est stable entre 2019 et 2020 (347 k€), conformément au principe de convergence des tarifs. Les produits des usagers sont également stables et représentent 2 130 k€ en 2020 contre 2 131 k€ en 2019.

Produits de la tarification



GROUPE 2 – AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Les recettes du groupe 2 représentent 146 k€. Elles diminuent de 28 k€ par rapport à 2019 (174 k€). Le principe de compensation des charges de personnel relatif au remplacement des agents en longue maladie et longue durée initié en 2016 et reconduit depuis représente un montant de 90 k€ en 2020 contre 110 k€ réalisés en 2019. Le travail mené par la direction sur l'organisation de la structure et les aménagements réalisés pour améliorer la qualité des environnements de travail a permis de réduire l'absentéisme. Ainsi la compensation a été réduite de 27 % entre 2018 (151 k€) et 2019 (110 k€). S'ajoute la participation des agents au financement des chèques déjeuner pour un montant de 31 k€.

GROUPE 3 – PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELLES ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Les recettes du groupe 3 attendues en 2020 sont arrêtées à 103 k€ contre 61 k€ perçus en 2019. Il s'agit notamment de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice.

E. ANALYSE FINANCIERE

La capacité d'autofinancement (CAF) prévisionnel de l'exercice 2020 est de -1 313 k€. Le fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre 2020 est négatif. Il est évalué à -1 990 k€ après une variation négative estimée à 1 584 k€ au cours de l'exercice.

Le résultat prévisionnel d'exploitation présente un déficit de 1 503 k€.

III. PROJECTIONS ET PERSPECTIVES JUSQU'A N+5

Le profil financier de l'année 2020 est similaire à celui de l'exercice précédent. Il présentera donc un déficit d'exploitation évalué à 1503 k€.

Afin d'assurer la viabilité financière de l'établissement, il est indispensable de planifier sur la durée du CPOM un retour progressif à l'équilibre prenant en compte les contraintes environnementales (hausse mécanique des charges, augmentation du coût de la dépendance, ...), celles liées à l'organisation de l'activité de l'établissement et notamment la masse salariale et enfin celles du financement accordé par le Département de Maine-et-Loire et de l'Agence Régionale de Santé désormais figé par un plan de convergence.

A. HYPOTHESES RETENUES

Au vu des éléments de contexte exposés précédemment, un plan de résorption du déficit des deux établissements a été élaboré. Il repose sur 3 axes:

Amélioration de la couverture des dépenses

- ⇒ Maintien d'un taux d'activité supérieur à 98,5% pour l'hébergement permanent ;
- ⇒ Augmentation de la tarification de l'accueil de jour (convergence tarifaire) et de la tarification hébergement dans les conditions fixées par le CPOM ;
- ⇒ Augmentation de la dotation soin dans le cadre de la convergence tarifaire ;
- ⇒ Revalorisation de la coupe PATHOS en 2020 et donc de la dotation soin ;
- ⇒ Mobilisation des financements dans le cadre des appels à projet ou mécénats ;
- ⇒ Atténuation de charges de personnel par le budget principal (cf : contexte) ;

Maitrise des dépenses de fonctionnement courant

L'évolution des dépenses de fonctionnement courant reste encadrée (indicateurs de convergence).

- ⇒ Progression annuelle des dépenses hébergement : 0% G. Birgé ; +0,5 % Geoffray ;
- ⇒ Réduction annuelle des dépenses dépendance du fait du principe de convergence ;
- ⇒ Recherche chaque année d'actions arbitrées en commission budgétaire pour maîtriser le budget ;
- ⇒ Projets arrêtés dans le cadre du COPIL projet du CCAS.

Diminution progressive de la masse salariale

En complément de l'amélioration de la qualité des environnements, les EHPAD se sont réorganisés. L'organisation a été mise en place au 1er avril 2019. Celle-ci doit contribuer à une diminution des dépenses de personnel. La diminution de la masse salariale sera plus marquée à compter de 2021. L'année 2020 a dû en effet intégrer les besoins de remplacement liés à la crise sanitaire, ainsi que la prime versée au personnel.

Parallèlement, le CCAS réfléchit, concernant l'EHPAD G. Birgé à un nouveau modèle de gestion patrimoniale.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

B. PROJECTIONS ET PGFP

L'application du plan de résorption détaillée ci-dessus permet de constater une diminution progressive des dépenses annuelles, qui s'établissent en projection 2026 à 8 838 k€ (contre 8 990 k€ en 2020) soit une diminution de 1,69 % sur l'ensemble de la période. Parallèlement, les recettes envisagées progressent pour atteindre 7 756 k€ en 2026 (contre 7 486 k€ en 2020), soit une hausse de 3,60 %.

Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

2020

N° FINESS (entité juridique) :

490534732

Organisme gestionnaire :

CCAS de la Ville d'Angers

Statut de l'entité juridique :

Etat & Col. Territ.

Adresse :

Boulevard de la Résistance et de la Dépendance 49000 ANGERS

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire :

BECHU Christophe

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
Birgé	68 Boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS	490003837	EHPAD		72	72	365	Oui	Non
Geoffray	15 rue Cesar Geoffray 49000 ANGERS	490541117	EHPAD		85	85	365	Oui	Non

Convention collective majoritaire de travail :

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des établissements, services et activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	CRP relevant du périmètre du CPOM O/N	N° FINESS de rattachement

☐
☐
☐

(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Le modèle de CRP créé est le CRP non soumis à l'équilibre strict.

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Tous les CRP_SF sont pris en compte dans les calculs globaux (CAF, FDR etc.). Veuillez à bien établir le CRP de l'établissement d'adossment sans les charges relatives au CRP_SF rattaché.

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
 Date de télétransmission : 28/09/2020
 Date de réception préfecture : 28/09/2020

Raison sociale :	Birgé
FINESSE ET :	490003837

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1 (1)	Exercice N
--	----------	--------------------------	------------

ACHATS

601/602/603	Achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures	144 847,07 €	150 271,40 €	234 590,00 €
607	Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

SERVICES EXTERIEURS

6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	1 011,80 €	1 204,22 €	1 600,00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	6 423,30 €	5 976,30 €	7 000,00 €
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que C/6242)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6242	Transports d'usagers	23 807,01 €	28 684,62 €	25 650,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	5 926,53 €	6 008,05 €	6 000,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	93 908,83 €	115 000,00 €	83 000,00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	323 800,00 €	323 800,00 €	346 800,00 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	2 931,70 €	24 339,85 €	30 200,00 €
6284	Prestations d'informaticque à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	53 631,14 €	46 500,00 €	46 500,00 €

TOTAL GROUPE I	656 287,38 €	701 784,44 €	781 340,00 €
-----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
--	----------	----------------------	------------

621	Personnel extérieur à l'établissement	1 735,04 €	10 071,06 €	19 502,00 €
622	Remunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	14 110,72 €	15 724,22 €	14 836,00 €
641	Remunérations du personnel non médical	1 729 649,22 €	1 880 476,18 €	2 041 112,00 €
642	Remunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €
643	Remunération du personnel handicapé	0,00 €	0,00 €	0,00 €
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	705 592,93 €	769 137,37 €	725 699,00 €
646	Personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
647	Autres charges sociales	55 188,00 €	49 926,00 €	51 885,00 €
648	Autres charges de personnel	6 729,00 €	6 729,00 €	6 700,00 €

TOTAL GROUPE II	2 513 004,91 €	2 732 063,83 €	2 859 734,00 €
------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
--	----------	----------------------	------------

649	Redevances de crédit-bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €
651	Localions	55 299,68 €	63 261,71 €	44 900,00 €
652	Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	0,00 €
653	Entretien et réparations	90 134,80 €	85 529,82 €	79 400,00 €
654	Primes d'assurances	10 000,00 €	10 000,00 €	9 750,00 €
655	Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €
656	Divers	2 370,20 €	2 387,80 €	3 770,00 €
657	Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
658	Services bancaires et assimilés	59,45 €	6,00 €	0,00 €
659	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
660	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 26/09/2020
Date de réception préfecture : 26/09/2020

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	316,80 €	1 700,00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0,00 €	0,00 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00 €	0,00 €
657	Subventions	20 236,00 €	21 700,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,62 €	0,00 €

CHARGES FINANCIERES

66	Charges financières	0,00 €	0,00 €
----	---------------------	--------	--------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (établissements publics)	2 817,37 €	7 585,65 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	245 489,78 €	255 515,28 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00 €	0,00 €
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)	0,00 €	0,00 €
68748	Autres dotations aux provisions réglementées	0,00 €	0,00 €
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0,00 €	0,00 €

TOTAL GROUPE III	422 356,88 €	444 839,68 €	401 220,00 €
------------------	--------------	--------------	--------------

TOTAL DES CHARGES	3 591 649,17 €	3 878 687,95 €	4 042 294,00 €
-------------------	----------------	----------------	----------------

EXCEDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €
-----------------------	--------	--------	--------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	3 591 649,17 €	3 878 687,95 €	4 042 294,00 €
---	----------------	----------------	----------------

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
731			
731224/7312			
132			
732			
733			
733222			
734			
7351			
7352			
7353			
7358			
738			
Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c731224 et c7312132)			
Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits à la charge de l'Etat			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c733222)			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie			
	857 984,91 €	899 389,74 €	1 045 267,54 €
Produits des EHPAD à la charge du département			
	745 943,38 €	702 502,69 €	301 932,87 €
Produits des EHPAD à la charge de l'usager			
	1 332 578,16 €	1 360 572,27 €	1 758 160,16 €
Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs			
	26 183,10 €	22 714,00 €	32 700,00 €
Produits à la charge d'autres financeurs			
	17 080,40 €	10 334,10 €	10 000,00 €
TOTAL GROUPE I			
	2 979 769,95 €	2 995 512,80 €	3 148 060,57 €

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
70			
70821			
70822			
70823			
71			
72			
74			
75			
603			
609			
619			
629			
6419			
6429			
6439			
6459/ 6979			
6489			
6611			
Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c70821, 70822 et 72823)			
Forfaits journaliers			
	5 632,50 €	5 179,35 €	2 000,00 €
Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Production stockée			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Production immobilisée			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Subventions d'exploitation et participations			
	1 378,72 €	1 082,60 €	0,00 €
Autres produits de gestion courante			
	26 332,50 €	21 701,61 €	22 612,13 €
Variation des stocks (en recettes)			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursements sur rémunérations du personnel non médical			
	209 335,66 €	99 896,72 €	96 300,00 €
Remboursements sur rémunérations du personnel médical			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds de compensation des cassations anticipées d'activité			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GROUPE II			
	242 679,38 €	127 960,28 €	120 912,13 €

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
731			
731224/7312			
132			
732			
733			
733222			
734			
7351			
7352			
7353			
7358			
738			
Produits financiers			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	0,00 €	828,70 €	10 800,00 €
Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la échéance quadriennale (établissements publics)			
	0,00 €	0,40 €	0,00 €
Produits des cessions d'éléments d'actif			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice			
	80 176,14 €	80 176,15 €	80 400,00 €
Autres produits exceptionnels (autres que c7781)			
	1 311,62 €	0,00 €	0,00 €
Quote-part d'éléments du fonds associatif versée au compte de résultat (établissements privés)			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRODUITS			
Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions d'exploitation			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception en préfecture : 28/09/2020

7817
786
78725
78741
78742
78746
78748
7876
789
79

Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions réglementées réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres reprises sur provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GROUPE III	81 437,76 €	81 005,25 €	91 200,00 €	
TOTAL DES PRODUITS	3 303 937,09 €	3 204 378,33 €	3 360 172,70 €	
DEFICIT PREVISIONNEL	287 712,08 €	674 309,62 €	682 121,30 €	
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	3 591 649,17 €	3 878 687,95 €	4 042 294,00 €	
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotaions non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Raison sociale :	Geoffray
FINESSE ET :	490541117

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1 (1)	Exercice N
ACHATS			
601/602/603 Achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €
606 Achats non stockés de matières et fournitures	171 442,51 €	175 778,91 €	262 730,00 €
607 Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
713 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

SERVICES EXTERIEURS

6111 Sous-traitance, prestations à caractère médical	216,24 €	588,88 €	600,00 €
6112 Sous-traitance, prestations à caractère médico-social	2 947,20 €	30 207,56 €	90 890,00 €
6118 Sous-traitance, autres prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

624 Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que C6242)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6242 Transports d'usagers	47 633,37 €	51 877,86 €	47 750,00 €
625 Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
626 Frais postaux et frais de télécommunications	6 715,35 €	6 529,04 €	7 000,00 €
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	122 120,27 €	141 141,27 €	111 000,00 €
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	380 300,00 €	380 300,00 €	410 970,00 €
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	4 083,86 €	22 839,64 €	30 000,00 €
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6287/6288 Divers - Remboursements de frais et autres	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €

TOTAL GROUPE I	785 458,80 €	859 283,16 €	1 010 940,00 €
-----------------------	---------------------	---------------------	-----------------------

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

621 Personnel extérieur à l'établissement	36 245,80 €	18 831,03 €	29 029,00 €
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	15 041,76 €	18 578,04 €	16 905,00 €
641 Rémunérations du personnel non médical	1 848 720,80 €	2 215 147,20 €	2 422 217,00 €
642 Rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €
643 Rémunération du personnel handicapé	0,00 €	0,00 €	0,00 €
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	753 060,52 €	902 344,56 €	821 095,00 €
646 Personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
647 Autres charges sociales	63 894,00 €	57 738,00 €	66 194,00 €
648 Autres charges de personnel	7 624,00 €	7 936,96 €	8 200,00 €

TOTAL GROUPE II	2 724 586,88 €	3 220 575,79 €	3 363 640,00 €
------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

649 Redevances de crédit-bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €
651 Locaux	325 799,89 €	325 062,78 €	376 040,00 €
652 Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	0,00 €
653 Entretien et réparations	61 424,84 €	98 444,07 €	68 950,00 €
654 Primes d'assurances	11 700,00 €	11 768,48 €	10 400,00 €
655 Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €
656 Divers	1 583,00 €	3 226,90 €	3 626,00 €
657 Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
658 Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
659 Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	48 577,96 €	49 013,00 €	0,00 €
660 Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	116,85 €	34,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 26/09/2020
Date de réception par le préfet : 26/09/2020

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0,00 €	316,80 €	1 700,00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0,00 €	0,00 €	0,00 €
654	Pertes sur créances incouvrables	0,00 €	0,00 €	0,00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00 €	0,00 €	0,00 €
657	Subventions	20 580,00 €	21 864,00 €	25 800,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,28 €	0,00 €

CHARGES FINANCIERES

66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
----	---------------------	--------	--------	--------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (établissements publics)	6 795,84 €	4 185,21 €	4 200,00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	67 194,33 €	82 259,13 €	82 400,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6816	Dotations aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68746	Autres dotations aux provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68748	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6876	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
689				

TOTAL GROUPE III

		543 655,86 €	596 257,50 €	573 150,00 €
--	--	--------------	--------------	--------------

TOTAL DES CHARGES

		4 053 701,54 €	4 676 096,45 €	4 947 730,00 €
--	--	----------------	----------------	----------------

EXCEDENT PREVISIONNEL

		0,00 €	0,00 €	0,00 €
--	--	--------	--------	--------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE

		4 053 701,54 €	4 676 096,45 €	4 947 730,00 €
--	--	----------------	----------------	----------------

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
731			
731224/7312			
132			
732			
733			
733222			
734			
7351			
7352			
7353			
7358			
738			
Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)			
Prise en charge au titre des dispositions de l'article L. 242-4 du CASF			
Produits à la charge de l'Etat			
Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)			
Prise en charge au titre des dispositions de l'article L. 242-4 du CASF			
Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)			
Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie			
Produits des EHPAD à la charge du département			
Produits des EHPAD à la charge de l'usager			
Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs			
Produits à la charge d'autres financeurs			
TOTAL GROUPE I			

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
70			
70821			
70822			
70823			
71			
72			
74			
75			
603			
609			
619			
629			
6419			
6429			
6439			
6459/ 69/79			
6489			
6611			
Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 72823)			
Forfaits journaliers			
Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			
Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation et participations			
Autres produits de gestion courante			
Variation des stocks (en recettes)			
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			
Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs			
Remboursements sur rémunérations du personnel non médical			
Remboursements sur rémunérations du personnel médical			
Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées			
Remboursements sur charges de sécurité sociale et sur autres charges sociales			
Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité			
Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)			
TOTAL GROUPE II			

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
Produits financiers			
EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)			
Produits des cessions d'éléments d'actif			
Quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice			
Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)			
Quote-part d'éléments du fonds associatif versée au compte de résultat (établissements privés)			
AUTRES PRODUITS			
Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			
Reprises sur provisions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 23/09/2020
Date de réception en préfecture : 29/09/2020

7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78748	Autres reprises sur provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL GROUPE III	53 163,16 €	60 977,62 €	102 900,00 €	
	TOTAL DES PRODUITS	3 996 735,78 €	3 920 659,99 €	4 126 042,99 €	
	DEFICIT PREVISIONNEL	56 965,76 €	755 436,46 €	821 687,01 €	
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	4 053 701,54 €	4 676 096,45 €	4 947 730,00 €	
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotalions non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Synthèse des CRP

FINESS ET	490003837
Raison sociale	Birgé

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE N)

	CHARGES	PRODUITS
Groupe I : charges affectées à l'exploitation courante	781 340,00 €	3 148 060,57 €
Groupe II : charges affectées au personnel	2 859 734,00 €	120 912,13 €
Groupe III : charges affectées à la structure	401 220,00 €	91 200,00 €
TOTAL DES CHARGES	4 042 294,00 €	3 360 172,70 €
TOTAL DES PRODUITS		
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	682 121,30 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	4 042 294,00 €	4 042 294,00 €
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE		
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		

FINESS ET	490541117
Raison sociale	Geoffray

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE N)

	CHARGES	PRODUITS
Groupe I : charges affectées à l'exploitation courante	1 010 940,00 €	3 877 513,71 €
Groupe II : charges affectées au personnel	3 363 640,00 €	145 629,28 €
Groupe III : charges affectées à la structure	573 150,00 €	102 900,00 €
TOTAL DES CHARGES	4 947 730,00 €	4 126 042,99 €
TOTAL DES PRODUITS		
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	821 687,01 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	4 947 730,00 €	4 947 730,00 €
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE		
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE N)

	CHARGES	PRODUITS
Groupe I : charges affectées à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €
Groupe II : charges affectées au personnel	0,00 €	0,00 €
Groupe III : charges affectées à la structure	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS		
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE		
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		

OU

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE N)

	CHARGES	PRODUITS
Groupe I : charges affectées à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €
Groupe II : charges affectées au personnel	0,00 €	0,00 €
Groupe III : charges affectées à la structure	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS		
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE		
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Amortissements comptables excédentaires différés (005) 0,00 €
Déficit antérieur du CRP reporté (002) 0,00 €
TOTAL DES CHARGES 0,00 €
Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables 0,00 €
Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation 0,00 €
Groupe I : produits de la tarification 0,00 €
TOTAL DES PRODUITS 0,00 €
Excédent antérieur du CRP reporté (002) 0,00 €
Amortissements comptables excédentaires différés (005) 0,00 €

TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 € TOTAL GENERAL
---------------	--------	----------------------

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE N

	CHARGES	PRODUITS
Groupe I : charges affectées à l'exploitation courante	1 792 280,00 €	7 025 574,28 €
Groupe II : charges affectées au personnel	6 223 374,00 €	266 541,41 €
Groupe III : charges affectées à la structure	974 370,00 €	194 100,00 €
TOTAL DES CHARGES	8 990 024,00 €	7 486 215,69 €
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	1 503 808,31 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	8 990 024,00 €	8 990 024,00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		

TABEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE N

	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	1 503 808,31 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		322 400,00 €	131 700,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)		0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0,00 €	0,00 €	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)
SOUS-TOTAL 1	322 400,00 €	1 635 508,31 €	1 635 508,31 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	1 313 108,31 €	1 313 108,31 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%		17,54%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE N

	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	1 313 108,31 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières		26 500,00 €	25 500,00 €	Emprunts et dettes assimilées
Immobilisations (2)		281 694,00 €	12 150,00 €	Apports, dotations et subventions
Autres emplois		0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	1 621 302,31 €	37 650,00 €	37 650,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	1 583 652,31 €	1 583 652,31 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	1 621 302,31 €	1 621 302,31 €	1 621 302,31 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE N

FRNG estimé au 1er janvier N	-406 782,99 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement)	-1 583 652,31 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre N	-1 990 435,30 €

BESOIEN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL (3) - EXERCICE N

BFR estimé au 1er janvier N	-388 769,95 €
Variation des postes de valeur d'exploitation (+) sur l'exercice	0,00 €
Variation des postes de dettes d'exploitation (-) sur l'exercice	0,00 €
BFR prévisionnel au 31 décembre N	-388 769,95 €

Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-1 583 652,31 €
Compte de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP	Ecart de -26500

(1) BFR report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
(3) A estimer à partir d'hypothèses réalistes d'évolution des postes du BFR (stocks, créances et dettes : effet volume et délais)

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'auto-financement (CAF)

RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)			Comptes	Montant année N
+ Flux internes (charges)				
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés				
F		+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/675	-1 503 808,31 €
R		+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/6811	322 400,00 €
I		+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/68742, c/68725	322 400,00 €
		+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746	0,00 €
		+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/6815	0,00 €
F		+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/68741	0,00 €
R		+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/6817	0,00 €
E		+ Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	c/686, c/68748, c/6876	0,00 €
		- Flux internes (produits)	c/689	0,00 €
- Produits des cessions d'éléments d'actif				
F		- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/775	131 700,00 €
R		- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/777	131 700,00 €
I		- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/78742, c/78725	0,00 €
		- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (établissements privés)	c/7811, c/7816, c/78746	0,00 €
		- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7781	0,00 €
F		- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/7815	0,00 €
R		- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/78741	0,00 €
E		- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/7817	0,00 €
		- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs affectées (établissements privés)	c/786, c/78748, c/7876	0,00 €
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)				
-1 313 108,31 €				
Dont montant affectant le FRI				
190 700,00 €				
Dont montant affectant le FRE				
-1 503 808,31 €				

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réalisé N-2	Anticipé N-1 ou réalisé N-1 (1)	Prévu N
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</u>			
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves (sauf 106)	0,00 €	0,00 €	10 200,00 €
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables (sauf 139)	0,00 €	0,00 €	1 950,00 €
	<u>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</u>			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	25 500,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titre 3 : Autres ressources :</u>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RESSOURCES	0,00 €	0,00 €	37 650,00 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	163 419,24 €	1 226 727,87 €	1 583 652,31 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	163 419,24 €	1 226 727,87 €	1 621 302,31 €

Emplois		Réalisé N-2	Anticipé N-1 ou réalisé N-1 (1)	Prévu N
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	163 419,24 €	1 226 727,87 €	1 313 108,31 €
	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves sans droit de reprise (réduction) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</u>			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	26 500,00 €
	Dettes rattachées à des participations (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</u>			
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	35 694,00 €
	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	246 000,00 €
	- dont terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont agencements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont installations techniques, matériel et outillage	0,00 €	0,00 €	30 550,00 €
	- dont autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	215 450,00 €
	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titres 3 : Autres emplois :</u>			
		0,00 €	0,00 €	0,00 €

Date de réception en préfecture : 28/09/2020
 049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
 Date de télétransmission : 28/09/2020
 Date de réception préfecture : 28/09/2020

481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)		0,00 €		0,00 €		0,00 €
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)		0,00 €		0,00 €		0,00 €
	TOTAL DES EMPLOIS		163 419,24 €		1 226 727,87 €		1 621 302,31 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		0,00 €		0,00 €		0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		163 419,24 €		1 226 727,87 €		1 621 302,31 €

(1) : Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Modèle de compte de résultat prévisionnel du plan global de financement pluriannuel (1 CRP par ESSMS)

FINESSE ET	490003837
Raison sociale	Biogé

Postes	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
GROUPE I Charges affectées à l'exploitation courante	701 784,44 €	781 340,00 €	731 340,00 €	731 340,00 €	731 340,00 €	731 340,00 €	731 340,00 €	731 340,00 €
Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)			-50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			-50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE II Charges affectées au personnel	2 732 063,83 €	2 859 734,00 €	2 859 734,00 €	2 859 734,00 €	2 859 734,00 €	2 859 734,00 €	2 859 734,00 €	2 859 734,00 €
Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE III Charges affectées à la structure	444 839,68 €	401 220,00 €	403 500,00 €	403 100,00 €	406 700,00 €	408 300,00 €	409 900,00 €	411 500,00 €
Charges du groupe 3 - c61 et c62 (1) (hors c615 ci-après)	75 655,51 €	58 420,00 €	59 000,00 €	59 000,00 €	59 000,00 €	59 000,00 €	59 000,00 €	59 000,00 €
Charges du groupe 3 - c63 (1)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges du groupe 3 - c65 (1)	20 553,42 €	23 400,00 €	23 500,00 €	23 500,00 €	23 500,00 €	23 500,00 €	23 500,00 €	23 500,00 €
Charges d'entretien réparation (1)	85 528,82 €	79 400,00 €	81 000,00 €	82 600,00 €	84 200,00 €	85 800,00 €	87 400,00 €	89 000,00 €
Charges exceptionnelles décaissables	7 585,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	255 515,28 €	240 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées - réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Engagements à réaliser sur ressources affectées (fonds dédiés) (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Frais financiers des emprunts nouveaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A - Total des charges de l'exercice	3 878 687,95 €	4 042 254,00 €	3 994 574,00 €	3 996 174,00 €	3 997 774,00 €	3 999 374,00 €	4 000 974,00 €	4 002 574,00 €
RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise de déficits antérieurs et reporté au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	3 878 687,95 €	4 042 254,00 €	3 994 574,00 €	3 996 174,00 €	3 997 774,00 €	3 999 374,00 €	4 000 974,00 €	4 002 574,00 €

(1) A retenir pour le calcul de la marge brute

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

GROUPE I Produits de la tarification									
Produits à la charge de l'Etat	2 995 512,00 €	3 148 060,57 €	3 144 700,00 €	3 163 000,00 €	3 186 000,00 €	3 209 000,00 €	3 232 000,00 €	3 255 000,00 €	0,00 €
Produits à la charge de l'assurance maladie	899 389,74 €	1 045 287,54 €	1 044 700,00 €	1 045 000,00 €	1 050 000,00 €	1 055 000,00 €	1 060 000,00 €	1 065 000,00 €	0,00 €
Produits à la charge du département	702 502,68 €	301 932,87 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €
Produits à la charge de l'usager	1 360 572,27 €	1 758 160,16 €	1 760 000,00 €	1 760 000,00 €	1 800 000,00 €	1 820 000,00 €	1 840 000,00 €	1 860 000,00 €	0,00 €
Produits à la charge d'autres financeurs	33 048,10 €	42 700,00 €	40 000,00 €	38 000,00 €	36 000,00 €	34 000,00 €	32 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €
Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) ARS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) Prélèts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) Consents départementaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation	127 860,28 €	129 912,13 €	129 912,13 €	129 912,13 €	129 912,13 €	129 912,13 €	129 912,13 €	129 912,13 €	0,00 €
Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si nécessaire)									
GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables									
Produits du groupe 3 autres que ceux listés ci-dessous	81 005,25 €	91 200,00 €	81 000,00 €	81 000,00 €	81 000,00 €	81 000,00 €	81 000,00 €	81 000,00 €	0,00 €
Produits financiers	829,10 €	10 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice	80 776,19 €	80 400,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	0,00 €
FRI Quote-part d'éléments du fonds associatif versée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reprises sur provisions réglementées (réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés))	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reprises sur provisions réglementées, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reprises sur autres amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Reprise de ressources non utilisées des exercices antérieurs (fonds dédiés) (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Transfert de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
B- Total des produits de l'exercice	3 204 378,33 €	3 948 112,13 €	3 944 912,13 €	3 964 912,13 €	3 984 912,13 €	3 999 912,13 €	4 009 912,13 €	4 024 912,13 €	0,00 €
RESULTAT PREVISIONNEL DEFICITAIRE (A - B)									
Reprise d'accidents antérieurs et amortissements excédentaires différés	674 305,62 €	682 121,30 €	682 121,30 €	682 121,30 €	682 121,30 €	682 121,30 €	682 121,30 €	682 121,30 €	0,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	3 878 683,95 €	4 042 234,00 €	3 994 574,00 €	3 996 174,00 €	3 997 774,00 €	3 999 374,00 €	4 000 974,00 €	4 002 574,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Modèle de compte de résultat prévisionnel du plan global de financement pluriannuel (1 CRP par ESSMS)

FINESS ET	490541117
Raison sociale	Geoffray

	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Postes								
GROUPE I. Charges affectées à l'exploitation courante								
Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)	855 263,16 €	1 010 940,00 €	895 940,00 €	895 940,00 €	895 940,00 €	895 940,00 €	895 940,00 €	895 940,00 €
			-115 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			-115 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE II. Charges affectées au personnel								
Charges COVID-19	3 320 575,79 €	3 363 840,00 €	3 363 840,00 €	3 363 840,00 €	3 363 840,00 €	3 363 840,00 €	3 363 840,00 €	3 363 840,00 €
Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE III. Charges affectées à la structure								
Charges du groupe 3 - c61 et c62 (1) (hors c615 ci-après)	998 257,50 €	573 150,00 €	568 900,00 €	570 400,00 €	571 900,00 €	573 400,00 €	574 900,00 €	576 400,00 €
Charges du groupe 3 - c63 (1)	340 058,16 €	390 066,00 €	390 000,00 €	390 000,00 €	390 000,00 €	390 000,00 €	390 000,00 €	390 000,00 €
Charges du groupe 3 - c65 (1)	49 129,85 €	34,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges d'entretien réparation (1)	22 181,08 €	27 500,00 €	27 500,00 €	27 500,00 €	27 500,00 €	27 500,00 €	27 500,00 €	27 500,00 €
Charges exceptionnelles décaissables	98 444,07 €	68 950,00 €	69 000,00 €	70 500,00 €	72 000,00 €	73 500,00 €	75 000,00 €	76 500,00 €
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 185,21 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	82 259,13 €	82 400,00 €	82 400,00 €	82 400,00 €	82 400,00 €	82 400,00 €	82 400,00 €	82 400,00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées (réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés))	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Engagements à réaliser sur ressources affectées (fonds dédiés) (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Frais financiers des emprunts nouveaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A - Total des charges de l'exercice	4 676 096,45 €	4 947 730,00 €	4 828 430,00 €	4 829 980,00 €	4 831 430,00 €	4 832 980,00 €	4 834 480,00 €	4 835 980,00 €
RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	4 676 096,45 €	4 947 730,00 €	4 828 430,00 €	4 829 980,00 €	4 831 430,00 €	4 832 980,00 €	4 834 480,00 €	4 835 980,00 €

(1): A retenir pour le calcul de la marge brute

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

GROUPE I Produits de la tarification									
	Produits à la charge de l'Etat	3 645 800,66 €	3 077 513,71 €	3 891 900,00 €	3 927 000,00 €	3 942 000,00 €	4 032 000,00 €	4 067 000,00 €	4 102 000,00 €
	Produits à la charge de l'assurance maladie								
	Produits à la charge du département	1 195 199,87 €	1 387 410,54 €	1 419 900,00 €	1 435 000,00 €	1 470 000,00 €	1 500 000,00 €	1 535 000,00 €	1 570 000,00 €
	Produits à la charge de l'usager	654 259,65 €	347 219,72 €	347 000,00 €	347 000,00 €	347 000,00 €	347 000,00 €	347 000,00 €	347 000,00 €
	Produits à la charge d'autres financeurs	1 797 976,44 €	2 105 883,45 €	2 125 000,00 €	2 145 000,00 €	2 165 000,00 €	2 185 000,00 €	2 185 000,00 €	2 185 000,00 €
	Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) ARS	38 364,70 €	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) Préfets	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) Conseils départementaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	GROUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation	173 881,71 €	145 625,28 €	145 625,28 €	145 625,28 €	145 625,28 €	145 625,28 €	145 625,28 €	145 625,28 €
	Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	60 977,52 €	102 900,00 €	51 300,00 €	51 300,00 €	51 300,00 €	51 300,00 €	51 300,00 €	51 300,00 €
	Produits du groupe 3 autres que ceux listés ci-dessous	6 397,59 €	51 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	54 580,03 €	51 300,00 €	51 300,00 €	51 300,00 €	51 300,00 €	51 300,00 €	51 300,00 €	51 300,00 €
FRI	Quote-part d'éléments du fonds associatif versée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Reprises sur provisions réglementées (réserves des plus-values nettes d'actif (diabliques privés))	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Reprises sur autres amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Reprises de ressources non utilisées des exercices antérieurs (fonds dédiés) (diabliques privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Transfert de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	B- Total des produits de l'exercice	3 920 659,99 €	4 128 142,19 €	4 008 820,28 €	4 122 725,28 €	4 176 925,28 €	4 220 925,28 €	4 282 925,28 €	4 288 925,28 €
	RESULTAT PREVISIONNEL DEFICITAIRE (A - B)	755 436,45 €	821 687,01 €	739 420,28 €	706 600,28 €	680 750,28 €	604 050,28 €	570 550,28 €	527 050,28 €
	Reprise d'incidents antérieurs et amortissements excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE GENERAL	4 676 096,45 €	4 949 730,00 €	4 828 480,00 €	4 829 380,00 €	4 831 480,00 €	4 832 980,00 €	4 834 480,00 €	4 835 980,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Plan global de financement pluriannuel (PGFP)

	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Produits								
Groupes 1 Produits de la raffinerie	6 681 313,46 €	7 026 574,28 €	7 036 600,00 €	7 060 000,00 €	7 168 000,00 €	7 241 000,00 €	7 269 000,00 €	7 357 000,00 €
Dont acomptes provisionnels par déclarations non reconcevables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Groupes 2 Autres produits d'exportation	301 741,59 €	265 541,41 €	265 541,41 €	265 541,41 €	265 541,41 €	265 541,41 €	265 541,41 €	265 541,41 €
Dont Produits du complexe 70	22 152,77 €	184 100,00 €	132 300,00 €	132 300,00 €	132 300,00 €	132 300,00 €	132 300,00 €	132 300,00 €
Groupes 3 Produits finaux, engendrés et non acceptables	1 125 038,32 €	1 086 215,69 €	7 435 440,00 €	7 489 841,41 €	7 535 841,41 €	7 589 841,41 €	7 635 841,41 €	7 681 414,14 €
Dont Produits (1)	890 242,14 €	7 354 515,69 €	7 304 141,41 €	7 357 541,41 €	7 425 541,41 €	7 508 541,41 €	7 566 541,41 €	7 624 541,41 €
Dont Produits (2) et (3)								
Charges								
Groupes 1 Charges affectées à l'exportation courante	1 561 147,60 €	1 792 280,00 €	1 627 280,00 €	1 627 280,00 €	1 627 280,00 €	1 627 280,00 €	1 627 280,00 €	1 627 280,00 €
Dont Acomptes stockés et variation des stocks	2 000 €							
Groupes 2 Charges affectées au personnel	6 562 559,30 €	6 293 374,00 €	6 223 374,00 €	6 223 374,00 €	6 223 374,00 €	6 223 374,00 €	6 223 374,00 €	6 223 374,00 €
Groupes 3 Charges affectées à la structure	1 001 700,00 €	974 370,00 €	972 400,00 €	976 500,00 €	978 600,00 €	981 700,00 €	984 800,00 €	987 900,00 €
Dont charges des comptes 63 et 65 du groupe 3	331 774,11 €							
Dont charges des comptes 63 et 65 du groupe 3	995 697,36 €	506 836,00 €	569 000,00 €	629 100,00 €	605 500,00 €	608 300,00 €	611 400,00 €	614 500,00 €
Dont charges des comptes 63 et 65 du Groupe 3 des dépenses	97 864,35 €	50 334,00 €	51 000,00 €	51 000,00 €	51 000,00 €	51 000,00 €	51 000,00 €	51 000,00 €
Total des charges (2)	8 954 784,40 €	8 990 074,00 €	8 825 054,00 €	8 826 154,00 €	8 826 154,00 €	8 835 454,00 €	8 835 354,00 €	8 835 354,00 €
Dont charges des comptes 60 et 62	2 169 677,26 €	2 437 647,00 €	2 274 811,00 €	2 277 811,00 €	2 277 811,00 €	2 284 111,00 €	2 287 111,00 €	2 290 111,00 €
Dont charges des comptes 63 et 65 et 67	1 459 758,81 €	1 561 896,31 €	1 387 612,98 €	1 337 312,98 €	1 342 312,98 €	1 392 512,98 €	1 337 612,98 €	1 082 712,98 €
Résultat prévisionnel (1) - (2)	-1 429 746,08 €	-1 503 806,31 €	-1 387 612,98 €	-1 337 312,98 €	-1 342 312,98 €	-1 392 512,98 €	-1 337 612,98 €	-1 082 712,98 €
Flux externes (Charges) (C)	337 774,11 €	322 400,00 €	322 400,00 €	322 400,00 €	322 400,00 €	322 400,00 €	322 400,00 €	322 400,00 €
(FR) Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Dotations aux amortissements des immobilisations, incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Dotations aux provisions réglementées impactant le FRI	337 774,11 €	322 400,00 €	322 400,00 €	322 400,00 €	322 400,00 €	322 400,00 €	322 400,00 €	322 400,00 €
(FR) Dotations aux provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Engagements à recevoir sur ressources affectées (relaisements graves)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Flux internes (produits) (C)	134 766,18 €	131 700,00 €	131 300,00 €	131 300,00 €	131 300,00 €	131 300,00 €	131 300,00 €	131 300,00 €
(FR) Reprises sur provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reprises sur amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reprises sur provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Quota-part d'éléments du fonds associatif versé au compte de résultat	134 766,18 €	131 700,00 €	131 300,00 €	131 300,00 €	131 300,00 €	131 300,00 €	131 300,00 €	131 300,00 €
(FR) Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reprises des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Report de ressources non utilisées d'exercices antérieurs (réfaisgements graves)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Capacité (1) / Insuffisance (2) / Excédent/insuffisance prévisionnelle	-1 254 771,29 €	-1 313 106,31 €	-1 188 532,98 €	-1 144 212,98 €	-1 071 137,98 €	-1 081 432,98 €	-1 071 137,98 €	-881 632,98 €
Capacité (1) / Insuffisance (2) / Excédent/insuffisance prévisionnelle	200 018,23 €	191 100,00 €	191 100,00 €	191 100,00 €	191 100,00 €	191 100,00 €	191 100,00 €	191 100,00 €
Dont part affectée à la dotation de l'excédent (insuffisance) FRI (14) :	-1 429 746,08 €	-1 503 806,31 €	-1 387 612,98 €	-1 337 312,98 €	-1 342 312,98 €	-1 392 512,98 €	-1 337 612,98 €	-1 082 712,98 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O								
P								
Q								
R								
S								
T								
U								
V								
W								
X								
Y								
Z								
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								
J								
K								
L								
M								
N								
O			</					

Contrôle cohérence

FRANG (montant inscrit en D94 du PGFP) : Ecart de 150231 €

Treasury (montant inscrit en cellule D112 du PGFP):	
Exercice de 190231 €	

[illegible]

RATIOS									
Taux d'endettement (< 50%)	0,00%	885,47%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Durée apparente de la dette (< 10 ans)	0,00	-0,07	-0,08	-0,08	-0,09	-0,10	-0,11	-0,11	-0,11
CAR: Remboursement annuel du capital des emprunts (>1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de CAF en % des produits (moy 27,15 - 77,81 et 78)	-17,55%	-16,36%	-16,36%	-15,58%	-14,41%	-13,34%	-11,69%	-11,69%	-11,69%
Taux de résultat global des emprunts/emprunts (1)	73,95%	74,85%	78,42%	81,56%	85,56%	89,17%	92,69%	90,26%	90,26%
Marge brute d'exploitation	-1,222 183,68 €	-1 371 300,31 €	-1 197 512,59 €	-1 147 212,59 €	-1 072 312,59 €	-947 512,59 €	-882 612,59 €	-882 612,59 €	-882 612,59 €
Taux de marge brute d'exploitation en % des produits courants	-17,55%	-18,81%	-16,40%	-15,59%	-14,47%	-13,35%	-12,52%	-12,52%	-12,52%

les accumulations nouvelles et les dotations aux amortissements sont intégrées au compte "CaF" et "FRT" ci-dessus. Pour les pertes, on déduit "FRT" de la partie à court des dépenses d'exploitation, et on rajoute à la partie à long des dépenses d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

BIENS		FINANCEMENTS		Réal N-1 (1)	N-2	Réal N-1 (1)	N-2	Réal N-1 (1)
Biens stables		Financements stables						
Immobilisations incorporelles brutes		Dotations, apports ou fonds associatifs		3 114,17 €	3 114,17 €	3 114,17 €	1 605 595,42 €	1 630 881,29 €
Immobilisations corporelles brutes		Excédents affectés à l'investissement		8 575 006,33 €	8 575 049,51 €	8 757 049,51 €	45 400,00 €	45 400,00 €
- Terrains		Subventions d'investissement		4 176,68 €	4 176,68 €	4 176,68 €	827 730,30 €	592 974,12 €
- Agencements de terrain		Réserve de compensation des charges d'amortissements		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Constructions		Provisions pour renouvellement des immobilisations		4 994 575,10 €	4 994 575,10 €	4 994 575,10 €	0,00 €	0,00 €
- Installations techniques, matériel et outillage		Provisions réglementées des plus-values nettes d'acif		425 415,99 €	498 931,92 €	498 931,92 €	0,00 €	0,00 €
- Autres immobilisations corporelles		Emprunts et dettes financières (à plus d'un an)		3 150 838,96 €	3 259 365,87 €	3 259 365,87 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours		Dépôts et cautionnements reçus		0,00 €	0,00 €	0,00 €	62 076,06 €	68 602,11 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)		Amortissements des immobilisations corporelles		0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 101 793,15 €	6 439 567,56 €
		- Agencements de terrain		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		- Constructions		0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 985 565,66 €	4 127 832,93 €
		- Installations techniques, matériel et outillage		0,00 €	0,00 €	0,00 €	370 999,57 €	384 073,38 €
		- Autres immobilisations corporelles		0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 745 227,93 €	1 927 661,25 €
Immobilisations financières		Amortissement des immobilisations incorporelles		0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 114,17 €	3 114,17 €
Amortissements comptables excédentaires différés (3)		Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges à répartir		Dépréciation des immobilisations		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres		Autres (7)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	740 889,48 €	396 211,84 €
Total II		Compte de liaison investissement		8 578 120,50 €	8 578 120,50 €	8 578 120,50 €	0,00 €	0,00 €
		Total I		8 760 163,68 €	8 760 163,68 €	8 760 163,68 €	9 386 598,58 €	9 276 750,89 €
		Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	808 478,08 €	516 587,21 €
Actifs stables d'exploitation		Financements stables d'exploitation						
Report à nouveau déficitaire (4)		Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat déficitaire (4)		Réserves de compensation des déficits		1 429 746,10 €	1 429 746,10 €	1 429 746,10 €	443 665,90 €	443 665,90 €
Créances glissantes		Résultat excédentaire (4)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)		Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Provisions pour risques et charges		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Fonds dédiés		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		0,00 €	0,00 €	0,00 €	62 710,00 €	62 710,00 €
Compte de liaison trésorerie (stable)		Compte de liaison trésorerie (stable)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total IV		Total III		344 677,84 €	344 677,84 €	344 677,84 €	506 375,90 €	506 375,90 €
		Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	161 698,08 €	0,00 €
		Fonds de roulement net global positif		0,00 €	0,00 €	0,00 €	970 176,14 €	0,00 €
Valeurs d'exploitation		Dettes d'exploitation						
Stocks et en-cours		Avances reçues		0,00 €	0,00 €	0,00 €	55 482,15 €	77 615,40 €
Avances et acomptes versés		Fournisseurs		0,00 €	0,00 €	0,00 €	111 263,98 €	205 756,30 €
Créances sur organismes payeurs, usagers		Dettes sociales et fiscales		799 835,94 €	705 424,83 €	705 424,83 €	1 197,41 €	11 516,66 €
Créances diverses d'exploitation		Dettes diverses d'exploitation		19 309,23 €	8 545,10 €	8 545,10 €	-331 702,63 €	806 780,47 €
Créances irrécouvrables admises en non valeur (5)		Produits constatés d'avance		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances constatées d'avance		Ressources à reverser à l'aide sociale		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses pour congés payés		Fonds déposés par les résidents		0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 269,24 €	1 071,05 €
Autres		Autres		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Compte de liaison d'exploitation		Compte de liaison d'exploitation		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total VI		Total V		819 145,17 €	819 145,17 €	819 145,17 €	-161 489,85 €	1 102 739,88 €
		Besoin en fonds de roulement (VI-V)		980 635,02 €	980 635,02 €	980 635,02 €	0,00 €	388 769,95 €
Biens circulants		Financements à court terme						
Immobilisations financières		Fournisseurs d'immobilisations		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles		Fonds des majeurs protégés		1 276,85 €	1 276,85 €	1 276,85 €	11 104,49 €	4 828,55 €
Immobilisations incorporelles		Concours bancaires courants		1 200,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations financières		Ligne de trésorerie		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles		Intérêts courus non échus		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations incorporelles		Autres (dont emprunts à un an au plus)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 831,24 €	14 202,47 €
Immobilisations financières		Compte de liaison trésorerie		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles		Total VII		2 476,85 €	2 476,85 €	2 476,85 €	12 935,73 €	19 031,02 €
Immobilisations incorporelles		Trésorerie négative (VIII-VII)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 458,88 €	18 013,02 €
Immobilisations financières		TOTAL DES FINANCEMENTS (I+II+V+VII)		10 904 897,71 €	10 904 897,71 €	10 904 897,71 €	9 744 420,36 €	10 904 897,89 €
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)		TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)		9 744 420,36 €	9 744 420,36 €	9 744 420,36 €	9 744 420,36 €	10 904 897,89 €

04-264901158-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

(1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1

(2) : PPP = partenariat public privé

(3) : établissements privés seulement

(4) : Sous contrôle de tiers financeurs

(5) : Etablissements publics seulement

(6) : Montant précédé du signe "-"

(7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs

Contrôle entre BIENS et FINANCEMENTS :

N-2	N-1
OK	OK

Contrôle du résultat net N-1 entre PGFP et FDR :

OK

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Ratios d'analyse financière

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour N- 2	Valeur de l'indicateur pour N- 1
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100 Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)		0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	Immobilisations nettes amortissables Dettes financières à moyen et long terme	0,00	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) CAF	0,00	0,00
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
Construction	Solde créditeur des comptes 28		82,65%
Installations techniques, matériel et outillage	Solde débiteur des comptes 21 correspondants		76,98%
Autres immobilisations corporelles			59,14%
3. Equilibres du bilan			
3.1. a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	FRI ou FRE ou FRNG x 365 i.	42,41	23,60
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	8,48	-42,19
Fonds de roulement net global (FRNG)		50,89	-18,59
3.1. b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	BFR x 365 i. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	51,44	-17,76
3.1. c. Trésorerie en jours d'exploitation	Trésorerie x 365 i. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	-0,55	-0,82
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	Solde des comptes 141 et 10685 x 365 i. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	0,00	0,00
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	Stocks (solde débiteur classe 31) x 365 i. Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00	0,00
4.2. Créances (< 30 j.)	(Solde débiteur comptes 41) x 365 i. Total des produits (comptes 70 et 73)	43,42	38,41
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	(Solde créditeur comptes 401) x 365 i. Total des charges (comptes 60 à 62)	19,93	34,30
Dettes sociales et dettes fiscales	(Solde créditeur comptes 43 et 44) x 365 i. Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)	0,26	2,26
Capacité d'autofinancement	CAF x 100 Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	-2,38%	-17,55%

Les dénominateurs à corriger des soldes débiteurs des comptes 23 correspondants le cas échéant

[illegible]

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Précisions et consignes de remplissage :

Cet onglet fournit des informations complémentaires au bilan financier sur les opérations relatives à des contrats de crédit-bail et/ou des locations mobilières ou immobilières de longue durée. Au besoin, ces informations pourront être utiles pour effectuer un retraitement sur les différentes composantes de la CAF, afin que cette dernière ne soit pas biaisée par une situation immobilière différente. Les autres engagements reçus et donnés peuvent être utilement mentionnés dans le rapport budgétaire et financier (engagements de retraite, litiges non provisionnés, garanties bancaires, etc.).

L'information est à présenter opération par opération. Pour ajouter une nouvelle ligne de saisie, cliquer sur le bouton à gauche du tableau.

Il convient de saisir dans le tableau l'information la plus détaillée possible permettant :

- d'avoir une bonne compréhension du contrat (identité du cocontractant, nature, date et durée du contrat), en explicitant le cas échéant les clauses particulières dans le rapport budgétaire et financier ;
- d'apprécier les engagements du gestionnaire non traduits dans le bilan financier, en termes de sorties de trésorerie futures (redevances restant à payer) ;
- de reconstituer la valeur nette de l'actif correspondant à l'investissement (prix d'achat résiduel) et de mesurer l'impact total de cet investissement sur la trésorerie des ESSMS du périmètre (montant cumulé des redevances payées et restant à payer).

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances			
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant
				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total									
									0,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Annexe 5 : Cadre normalisé de présentation des documents annexes prévus à l'article R. 314-223 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

2020

N° FINESS (entité juridique) :

490534732

Organisme gestionnaire :

CCAS de la Ville d'Angers

Adresse :

Boulevard de la Résistance et de la Déportation 49000 ANGERS

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

BECHU Christophe

Date de la dernière autorisation :

Téléphone :

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service :

Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée	Effectif du personnel	
							Effectifs en nombre d'ETP résultant du tableau des effectifs de l'EPRD N-1	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N
Résidence Gaston Birge	66 Boulevard Gaston Birge 49100 ANGERS	490003837	EHPAD/AJA avec tarif hébergement administré	72	72	72	75,64	75,64
Résidence César Geoffray	15 rue César Geoffray 49000 ANGERS	490541117	EHPAD/AJA avec tarif hébergement administré	85	85	85	85,34	85,34

Accusé de réception en préfecture
049 001158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
	Réel N-1 (ou anticipé N-1)	Prévu N	Réel N-1 (ou anticipé N-1)	Prévu N	Réel N-1 (ou anticipé N-1)	Prévu N	Réel N-1 (ou anticipé N-1)	Prévu N
CHARGES DE PERSONNEL	863 339,20 €	886 529,80 €	712 692,38 €	712 692,38 €	1 163 440,61 €	1 226 173,82 €	2 706 269,56 €	2 825 396,00 €
Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70%	70%	0,00 €	0,00 €
Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)								
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 553,42 €	23 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHARGES FINANCIERES sauf 6611	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intérêts des emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 585,65 €	0,00 €					7 585,65 €	0,00 €
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	255 515,28 €	240 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	255 515,28 €	240 000,00 €
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	1 914 736,27 €	1 872 274,92 €	749 340,54 €	783 604,69 €	1 215 611,15 €	1 386 414,39 €	3 878 687,96 €	4 042 294,00 €
EXCÉDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	1 914 736,27 €	1 872 274,92 €	749 340,54 €	783 604,69 €	1 215 611,15 €	1 386 414,39 €	3 878 687,96 €	4 042 294,00 €

(1) Répartition indicative et répartition appliquée par le gestionnaire (charges communes)

Présentation des produits

Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
	Réel N-1 (ou anticipé N-1)	Prévu N	Réel N-1 (ou anticipé N-1)	Prévu N	Réel N-1 (ou anticipé N-1)	Prévu N	Réel N-1 (ou anticipé N-1)	Prévu N
PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 572 624,11 €	1 680 860,16 €	523 498,95 €	421 932,87 €	899 389,74 €	1 045 267,54 €	2 955 512,80 €	3 148 060,57 €
Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	1 562 290,01 €	1 670 860,16 €	523 498,95 €	421 932,87 €	899 389,74 €	1 045 267,54 €	2 985 178,70 €	3 138 060,57 €
Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)	354 017,67 €	0,00 €	348 485,02 €	301 932,87 €	0,00 €	0,00 €	702 502,69 €	301 932,87 €
Dont part issue du résultat de l'équation financière dépendance (cf 7352121)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (cf 7352122)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont part tarifs journaliers des résidents hors département (hébergement permanent)	1 185 558,34 €	1 638 160,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 185 558,34 €	1 638 160,16 €
Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont produits à la charge d'autres financeurs	22 714,00 €	32 700,00 €	175 013,93 €	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €	175 013,93 €	120 000,00 €
Produits à la charge d'autres financeurs	10 334,10 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 334,10 €	10 000,00 €
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	59 980,74 €	56 476,58 €	29 968,81 €	28 893,80 €	37 910,73 €	36 545,78 €	127 860,28 €	120 912,13 €
Produits	5 179,35 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 179,35 €	2 000,00 €
Production stockée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Production immobilisée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Subventions d'exploitation et participations	1 082,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 082,60 €	0,00 €
Autres produits de gestion courante	21 701,61 €	22 612,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 701,61 €	22 612,13 €
Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rabais, remises et ristournes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursements sur rémunérations du personnel	32 017,18 €	30 864,42 €	29 968,81 €	28 893,80 €	37 910,73 €	36 545,78 €	99 896,72 €	96 300,00 €
Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)	81 005,25 €	91 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	81 005,25 €	91 200,00 €
PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	828,70 €	10 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	828,70 €	10 800,00 €
Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	0,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,40 €	0,00 €
Produits de cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Quota-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	80 176,15 €	80 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	80 176,15 €	80 400,00 €
Autres produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS	1 713 610,10 €	1 827 536,71 €	553 467,76 €	450 822,67 €	937 300,47 €	1 081 813,32 €	3 204 378,33 €	3 360 172,70 €
DEFICIT PREVISIONNEL	201 126,17 €	44 738,21 €	194 672,78 €	332 782,02 €	278 310,68 €	304 601,07 €	674 309,63 €	682 121,30 €

N° de compte M22

732

735

7351

7351125

7352

7352121

7352122

7352282

7353

73532

7358

738

70

71

72

74

75

603

609/19/29

6419/29/29

Accusé de réception en préfecture
49-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
de télétransmission
13/09/2020
à l'acceptation

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL									
		1 914 736,27 €	1 872 274,92 €	748 340,54 €	783 604,69 €	1 215 611,15 €	1 386 414,39 €	3 878 687,96 €	4 042 294,00 €

Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
 Date de télétransmission : 28/09/2020
 Date de réception préfecture : 28/09/2020

628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	430 300,00 €	460 970,00 €							430 300,00 €	460 970,00 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70,00%	70,00%	30%	30,00%						
		98 798,89 €	77 700,00 €	42 342,38 €	33 300,00 €					141 141,27 €	111 000,00 €
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)	70,00%	70,00%	30%	30,00%						
		15 987,75 €	21 000,00 €	6 851,89 €	9 000,00 €					22 839,64 €	30 000,00 €
6288	Autres	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%					0,00 €	0,00 €
631	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)	70%	70%	30%	30%						
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%			70%			
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	70%	70%	30%	30%						
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%			70%			
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)	49 013,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					49 013,00 €	0,00 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)	116,85 €	34,00 €							116,85 €	34,00 €

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
 Date de télétransmission : 28/09/2020
 Date de réception préfecture : 28/09/2020

Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total
	Réel N-1 (ou antécédent N-1)	Prévu N	Réel N-1 (ou antécédent N-1)	Prévu N	Réel N-1 (ou antécédent N-1)	Prévu N	
CHARGES DE PERSONNEL	981 203,57 €	970 575,28 €	816 371,66 €	856 535,48 €	1 405 551,49 €	1 490 555,26 €	3 317 706,00 €
Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%	70%	70%	
Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)							
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 181,08 €	27 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHARGES FINANCIÈRES sauf 6811	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intérêts des emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 185,21 €	4 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	82 259,13 €	82 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	2 303 914,86 €	2 336 510,72 €	899 647,81 €	932 099,86 €	1 472 533,78 €	1 679 119,42 €	4 947 730,00 €
EXCÉDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 303 914,86 €	2 336 510,72 €	899 647,81 €	932 099,86 €	1 472 533,78 €	1 679 119,42 €	4 947 730,00 €

(1) Répartition indicative et répartition approuvée par le gestionnaire (charges communes)

Présentation des produits

Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total
	Réel N-1 (ou antécédent N-1)	Prévu N	Réel N-1 (ou antécédent N-1)	Prévu N	Réel N-1 (ou antécédent N-1)	Prévu N	
PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 873 454,30 €	1 977 323,45 €	617 148,49 €	512 779,72 €	1 195 199,87 €	1 387 410,54 €	3 877 513,71 €
Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	1 860 029,60 €	1 964 323,45 €	617 148,49 €	512 779,72 €	1 195 199,87 €	1 387 410,54 €	3 864 513,71 €
Produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)	267 668,74 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont part issue du résultat de l'évaluation tarifaire dépendance (7352121)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont part issue des financements des résidents hors département d'implantation de rétablissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont part tarifs journaliers des résidents hors département d'implantation de rétablissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)	1 567 420,86 €	1 940 323,45 €	230 555,58 €	6 300,00 €	0,00 €	0,00 €	1 946 623,45 €
Dont part afférente à la charge d'autres financements	24 940,00 €	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	159 260,00 €
Produits à la charge d'autres financements	13 424,70 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 940,00 €
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	60 309,53 €	65 774,46 €	55 393,98 €	38 952,81 €	58 172,20 €	40 902,01 €	173 861,71 €
Produits	18 972,92 €	12 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 500,00 €
Production stockée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Production immobilisée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Subventions d'exploitation et participations	1 100,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €
Autres produits de gestion courante	27 381,13 €	30 829,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 829,28 €
Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rabais, remises et ristournes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursements sur rémunérations du personnel	14 855,48 €	10 445,18 €	55 393,98 €	38 952,81 €	58 172,20 €	40 902,01 €	128 427,66 €
Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	60 977,62 €	102 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 977,62 €
Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 397,59 €	51 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51 600,00 €
Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la échéance quadriennale (établissements publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits de cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Quotité-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	54 580,03 €	51 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51 300,00 €
Autres produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS	1 994 741,45 €	2 145 997,91 €	672 546,47 €	551 732,53 €	1 253 372,07 €	1 428 312,55 €	4 126 042,99 €
DEFICIT PREVISIONNEL	309 173,41 €	190 512,81 €	227 101,34 €	380 367,33 €	219 161,71 €	250 806,87 €	821 687,01 €

N° de compte M22

730

735

7351125

7352

7352121

7352122

7352282

7353

73532

7358

738

70

71

72

74

75

603

609/1929

6419/2938

Accusé de réception en préfecture

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		2 303 914,96 €	2 336 610,72 €	899 647,81 €	932 099,86 €	1 472 533,78 €	1 679 119,42 €	4 676 096,45 €	4 947 730,00 €
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
 Date de télétransmission : 28/09/2020
 Date de réception préfecture : 28/09/2020

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ANNEXES PREVUS A L'ARTICLE R. 314-223 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE
ET DES FAMILLES**

Exercice :

2020

N° FINESS (entité juridique) :

490534732

Organisme gestionnaire :

CCAS Angers

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie
Résidence Birgé	66 boulevard Gaston Birgé 49000 ANGERS	490003837	EHPAD-AJA
Résidence Geoffray	15 rue Cesar Geoffray 49000 ANGERS	490541117	EHPAD-AJA

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des établissements, services et activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS de rattachement	Catégorie



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).
Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Accusé de réception en préfecture
09-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Raison sociale : Résidence Birgé

FINESSE ET : 490003837

Annexe 6A : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés - Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ (y compris personnel de remplacement)

	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP intérimaires (EPHD N-1)	EPHD N			EPHD N					Imputation à la section "Sons"
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Sons en ETP	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales N-1 (*)	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	
PERSONNEL - une ligne par emploi, le cas échéant subdivisée en une ligne "emploi permanent" et une ligne "emploi temporaire"											
DIRECTION - ADMINISTRATION											
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Outillage											
ANIMATION - SERVICE SOCIAL											
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage nettoyage et service des repas											
AIDES SOIGNANTES, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX											
A S											
A M P											
A E S											
BIOLOGIQUES											
BIEN ETIERS											
S AUXILIAIRES MEDICAUX											
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE											
MEC											

Dont montants de primes Covid_19
relatifs à une des sections
"Hébergement" ou "Dépendance" et
imputables exceptionnellement en 2020
à la section "Sons".

1 720,00 €
1 720,00 €
0,00 €
1 720,00 €

0,00 €
0,00 €
0,00 €
0,00 €

0,00 €
0,00 €
0,00 €
0,00 €

16 720,00 €
16 720,00 €
0,00 €
16 720,00 €

960,00 €
960,00 €
0,00 €
960,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200923-DEL-2020-082-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Raison sociale :	Résidence Birgé
FINESSE ET :	490003837

Charges de l'employeur sur rémunérations au titre de l'année N (Personnel figurant au tableau des effectifs)

Comptes / intitulés (*)	Assiette	Taux	Montant
63 Impôts, taxes et versements assimilés			14 836,00
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			
6311 Taxe sur les salaires			
Taux normal			
1er taux majoré			
2ème taux majoré			
3ème taux majoré			
6312 Taxe d'apprentis sage			
6318 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
Autres (à préciser)			
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			14 836,00
6331 Versement transport			
6332 Allocation logement			
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue			
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
AGEFIPH			
Autres (Cotisations fonds emploi hospitalier)			
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance			14 836,00
6451 Personnel non médical			725 699,00
64511 Cotisations à l'URSSAF			725 699,00
Sur totalité des salaires			404 470,00
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64512 Cotisations aux mutuelles			
64513 Cotisations aux caisses de retraite			30 320,00
64514 Cotisations à l'ASSEDIC			29 859,00
64515 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			253 200,00
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			7 850,00
6452 Personnel médical			
64521 Cotisations à l'URSSAF			
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64522 Cotisations aux mutuelles			
64523 Cotisations aux caisses de retraite			
64524 Cotisations à l'ASSEDIC			
64525 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64528 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			
Autres charges sociales			51 885,00
6471 Prestations versées pour le compte du FNAL			
6472 Fonds de solidarité			
6473 Allocations de chômage			
6474 Fonds d'insertion des personnes handicapées			
6475 Médecine du travail			
6478 Divers			51 885,00
64781 Cartes de transport			
64783 Comité d'hygiène et de sécurité			
64784 Œuvres sociales			
Dont fonctionnement			
64788 Autres (Chèques déjeuner)			
6479 Remboursements sur autres charges sociales			
Impôts sur charges sociales et fiscales			51 885,00
Impôts sur charges sociales et fiscales			
Compléter si nécessaire			

Accusé de réception en préfecture
04/10/2020 15:58:20
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

	T	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MEDECIN	P	0,40	0,13	0,40	54 707,00 €	14 332,00 €		14 332,00 €
PLATEFORME DE REPI	P	2,40	2,59	2,40	104 593,00 €	115 180,00 €		115 180,00 €
TOTAL		77,30	85,54	25,22	37,64	2 756 680,00 €	3 275 892,00 €	959 513,00 €

*) Nombre d'EIP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'année N-1

Répartition des charges relatives au personnel extérieur (hors experts juridiques et commissaires aux comptes)

PERSONNEL (une ligne par emploi)	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP visuels à l'EPRO N-1 (*)	EPRD N				Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement N-1 (*)	EPRD N					
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dependance en ETP	Soins en ETP		Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement	IMPUTATION à la section "Hébergement"	IMPUTATION à la section "Dépendance"	IMPUTATION à la section "Soins"		
DIRECTION - ADMINISTRATION													
	P	0,00	0,00	100%			0,00 €	0,00 €	0,00 €				
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Dieticien				100%			0,00 €	0,00 €	0,00 €				
	P	0,00	0,00										
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%			0,00 €	0,00 €	0,00 €				
	P	0,00	0,00				0,00 €	0,00 €	0,00 €				
ASH agents de service affectés aux fonctions de Blanchissage, nettoyage et service des repas				70%	30%	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	P	0,00	0,00										
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%	0,00	70%					7 959,00 €	18 570,00 €
		0,62	1,02			0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00 €	26 529,00 €		
A S					30%	0,00	70%			15 500,00 €	26 529,00 €	7 959,00 €	18 570,00 €
	P	0,62	1,02			0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00 €	16 529,00 €	4 959,00 €	11 570,00 €
	T	0,40	0,40				70%				10 000,00 €	3 000,00 €	7 000,00 €
A M P						0,00	0,00			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	P	0,00	0,00										
A E S					30%	0,00	70%			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	P	0,00	0,00										
PSYCHOLOGUES					100%	0,00				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	P	0,00	0,00										
INFIRMIERS							100%						
		0,00	0,00				0,00	0,00		0,00 €	0,00 €		0,00 €
	P												
AIDES AUXILIAIRES MEDICAUX							100%			0,00 €	0,00 €		0,00 €
	P	0,00	0,00				0,00						
PREPARATEURS EN PHARMACIE							100%						
		0,00	0,00				0,00	0,00		0,00 €	0,00 €		0,00 €
	P												
		0,00	0,00										
	P	0,00	0,00				0,00	0,00		0,00 €	0,00 €		0,00 €
		0,62	1,02			0,00	0,00	0,00		15 500,00 €	26 529,00 €	7 959,00 €	18 570,00 €

